

En 1974, l'Organisation mondiale de la santé a désigné le Centre canadien des eaux intérieures comme étant son centre international de collaboration pour la qualité des eaux de surface et souterraines.

En 1977, le Canada a joué un rôle de premier plan à la Conférence mondiale des Nations Unies sur l'eau qui a eu lieu en Argentine et a participé à la Conférence des Nations Unies sur la croissance des terres désertiques à Nairobi.

Le Canada a travaillé intensivement aux préparatifs de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, et a participé aux sessions qui ont eu lieu à New York (1973), Caracas (1974), Genève (1975) et New York (1976). Parmi les sujets traités figurent les droits concernant les ressources du plateau continental, l'aménagement des organismes vivant dans les eaux côtières, l'environnement marin des États côtiers, le contrôle de la recherche scientifique dans les zones de compétence maritime, et l'utilisation des richesses du fond marin situées dans les eaux extraterritoriales pour le bénéfice de l'humanité.

Le Canada est membre du conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement, le seul organe intergouvernemental multilatéral créé exclusivement pour traiter de questions d'environnement en général et à l'échelle régionale. Il s'agit essentiellement d'un organe de coordination et non d'un organe d'exécution. Son programme de travail porte sur les domaines suivants: établissements humains et santé, écosystèmes, environnement et développement, océans, énergie et cataclysmes naturels.

Le Canada participe également à l'activité des conseillers supérieurs en matière d'environnement, l'un des principaux organes affiliés à la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe. Ce groupe a convenu d'entreprendre un programme conjoint de transport à grande échelle des polluants atmosphériques et de créer un groupe de travail sur le recyclage des déchets solides municipaux et industriels. On a demandé au secrétariat de proposer un programme de travail sur une technologie qui permette de réduire au minimum ou d'éliminer entièrement la production de déchets.

Le Canada a continué à participer au Programme de l'UNESCO sur l'homme et la biosphère. A titre de membre du Conseil international de coordination, il a injecté dans le programme des préoccupations d'ordre social: urbanisation et industrialisation, pratiques d'aménagement agricole et forestier, écosystèmes côtiers, et mise en valeur des régions arctiques et isolées.

L'Organisation de coopération et de développement économiques a créé un Comité de l'environnement chargé d'étudier les problèmes communs liés à l'environnement naturel et urbain. Ce comité a recommandé l'adoption du principe de la responsabilité des charges financières par le pollueur ainsi que des restrictions dans l'emploi des biphényles polychlorés (BPC). Il a approuvé des travaux sur le recyclage et la prévention des déchets, et des stimulants économiques pour ce qui concerne la gestion des déchets, la pollution de l'air, la pollution de l'eau, l'environnement urbain et l'énergie. Le Canada a participé activement au travail de ce comité.

Le Canada est également membre du Comité des défis de la société moderne, qui relève de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Dans les projets pilotes, un pays accepte le rôle de chef de file relativement à un problème donné, et ne participent que les pays suffisamment intéressés. Le Canada a dirigé un projet sur la pollution des eaux intérieures, qui s'est terminé en 1974, et en 1978 un projet sur la nutrition et la santé. Il participe également à des projets sur le traitement des eaux usées, l'élimination des déchets dangereux et l'évaluation de la pollution de l'air.

Le Canada est membre de la Veille météorologique mondiale, et il a établi neuf des 11 stations prévues pour contrôler la pollution atmosphérique dans les régions non urbaines. En collaboration avec certaines provinces, il fournit des données sur la qualité de l'air dans les villes canadiennes aux termes d'un programme de l'Organisation mondiale de la santé. Il a également participé à l'étude mondiale sur la pollution du milieu marin effectuée par la Commission océanographique intergouvernementale, fait partie d'un groupe d'experts chargé d'étudier les aspects scientifiques de la pollution des mers, et collaboré à la mise au point d'un système mondial de contrôle de l'environnement dans le cadre du programme Vigie.